



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-33591>

Département(s) de publication : **78, 92, 95**

Annonce n° **25-33591**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville du Pecq

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 217804481400010

Ville : Le pecq

Code postal : 78230

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78, 92, 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : [https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.](https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m)

[ConsultationsOrganisme&org=a4m](https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=a4m)

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Services techniques

Numéro de téléphone du contact : +33 0130616634

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés défini aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Certificats obligatoires : - Qualibat n°3101 : tuiles à emboîtement ou à glissement - Qualibat n°3152 : couverture en métaux sauf plomb (technicité confirmée) - Qualibat n°3181 : couverture en plaques nervurées ou ondulées (technicité courante) - Qualibat n°3222 : étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (technicité confirmée) - Qualibat n°1552 : traitement de l'amiante

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/04/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix des prestations : 40 % - Valeur technique : 60 % (voir sous-critères détaillés dans le règlement de consultation)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Entretien annuel et travaux neufs sur les couvertures des bâtiments communaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261210

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché concerne l'entretien annuel des toitures des bâtiments communaux ainsi que la rénovation, les travaux neufs et les interventions d'urgence sur les couvertures. La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique. Le marché est, pour la partie « entretien annuel des toitures » un marché ordinaire et, pour la partie « rénovation, travaux neufs et interventions d'urgence sur les toitures », un accord-cadre sans minimum et avec maximum passé en application des articles L.2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. L'entretien annuel des toitures fera l'objet d'un prix global et forfaitaire annuel. Pour la partie « rénovation, travaux neufs et interventions d'urgence sur les toitures », à bons de commande, le montant maximum (en euro(s) H.T) annuel des prestations pour la période initiale du marché est de 300 000 euro(s). Le montant maximum pour la partie à bons de commande du marché sera identique pour chaque période de reconduction. Sur l'ensemble de sa durée, les dépenses liées au présent marché seront inférieures au seuil des procédures formalisées. Il n'est pas prévu de décomposition en lots car le marché porte sur des prestations homogènes. Le marché est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa notification. Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois (3). La durée de chaque période de reconduction est d'1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins trois (3) mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Lieu principal d'exécution du marché : Ville du Pecq (78230)

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La prise de rendez-vous auprès des services techniques au 01.30.61.66.35 est obligatoire Cette visite aura lieu sur 4 structures représentatives : - Le mercredi 9 avril 2025 à 10 heures. Voir les modalités de visite dans le règlement de consultation.

Autres informations complémentaires : Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent obligatoirement soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) - versions du 1er avril 2019 ou ultérieures disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME). La fourniture du DUME ne dispense pas les candidats de fournir les informations relatives à leurs capacités décrites ci-dessus. Conformément à l'article R. 2143-12, si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation des entreprises au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du règlement de consultation. La transmission par voie électronique des plis est obligatoire. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.maximilien.fr>. Cette demande doit intervenir au plus tard le 16 avril 2025 à 17h. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, au plus tard le 18 avril 2025.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/03/2025